



Assemblée générale Association EnLien

**19 novembre 2017
à Romont (La Maison Verte)**

SEL Présents :

Sous Gare	Jean-Louis, Sylvia, Geneviève
Dranses	Gwendoline (secrétaire), Sarah
Sarine	Ibrahim, Brigitte
Chailly	Florian
Hérens	Fabrizia
Morat	Nicole
Yverdon	Erel
La Côte	Francine, Marjolaine
Glâne	Suzanna, Jean-René, Marcel
Enlien	Mim, André (animateurs)

SEL Excusés :

Grande-Eau	Yolande
Bulle	Michel
Moutier	Lyne
Léman	Antoine
Uvrier-St Léonard	: Samuel
Ici	Christine
3 Vallons	Anne
Oron	Liliane

SEL absents :

Bex
Let's Act
Sion
Trident moudonnois
Permacole

I. Bienvenue

II. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté.

III. Approbation du PV de l'AG enLien 2016

Le compte-rendu de l'AG enLien du 12 novembre 2016 est approuvé. Remerciements à Erel.

IV. Bilan annuel du site enlien.ch

En 2017, sept nouveaux SEL romands ont rejoint la plateforme :

1. SEL des Dranses (décembre 2016, Martigny et région)
2. Trident Moudonnois (décembre 2016)
3. LetsAct (janvier, Lausanne)
4. SEL de Sion (juillet)
5. TauschnetzSee (septembre, Morat et région, SEL bilingue)
6. SEL de Moutier (septembre)
7. SEL Uvrier – Saint-Léonard (novembre)

Au total, il y a 1549 membres des SEL EnLien. Certains SEL ont ôté de leurs listes des membres inactifs depuis longtemps.

Plusieurs SEL peu actifs pourraient disparaître.

André présente différentes statistiques d'activité des SEL.

En moyenne sur 2017, les membres ont fait 5 échanges, pour une durée de 5,6 heures.

40 % sont des échanges InterSEL.

Le changement de plateforme a influencé les utilisateurs : seuls 59 % d'entre eux ont suivi la migration.

On observe un déséquilibre dans les comptes InterSEL, SEL Sarine est très en négatif.

En 2013, il y a eu une discussion dans ce SEL pour supprimer les limites de ses membres (+/- 500) et cela avait provoqué un déséquilibre des échanges. La situation est maintenant stabilisée.

V. Nouvelles de chaque SEL présent

SEL Sous-Gare (Lausanne)

Il compte 109 membres, dont 64 actifs sur le nouveau site.

Il y a de bons échanges. Le GA observe une diminution du nombre de présents aux rencontres. Il y a toujours de nouvelles personnes intéressées, environ la moitié d'entre elles s'inscrivent.

SEL Glânois

Une rencontre chaque mois, de nouveaux inscrits de temps en temps.

Une cinquantaine de personnes n'ont pas migré vers le nouveau site, le GA a décidé de présenter le nouveau site aux anciens utilisateurs.

SEL Sarine

Le SEL, riche d'environ 300 membres, se porte bien. Les membres sont radiés après 3 ans d'inactivité. Le GA a pris soin d'avoir contact avec les utilisateurs pour le passage au nouveau site.

30 à 35 personnes se retrouvent chaque mois pour les rencontres. Afin de promouvoir les échanges de services, le GA a organisé une sorte de "speed dating" des services et une soirée du jeu du cadeau surprise (chacun prépare une offre de service, puis il y a un tirage au sort).

Le SEL Sarine réfléchit à un système qui permettrait de demander l'accord des sélistes pour le prélèvement annuel de 20 grains car certains membres n'ont même pas conscience qu'on leur prend ces grains. L'objectif est que la personne revalide sa participation chaque année.

Ce SEL réfléchit aussi à la valeur de ses unités et à l'éventualité de passer à un système 60.

SEL de Chailly

Bonne qualité des échanges, mais il y en a peu. Le GA réfléchit à ce qu'il faut changer pour que les membres participent plus. Il y a peu de nouveaux membres lors des rencontres mensuelles.

SEL d'Hérens

Le passage au nouveau site a été difficile. Le GA a monté un groupe d'aide au nouveau site et en a informé les membres.

Les nouvelles personnes font plus d'échanges, mais plutôt de biens que de services. Ce SEL a établi une liste des utilisateurs, compétences et besoins. Il essaie de recentrer les échanges autour des services.

Il réfléchit lui aussi à la valeur de ses unités. Ils pensent aussi à rejoindre les personnes qui n'ont pas Internet.

Les rencontres voient se côtoyer des sélistes confirmés. Il y a eu beaucoup d'inscriptions lorsqu'un des villages a fait de la publicité pour le SEL.

Ce SEL utilise des bons de compétence qu'on peut offrir à quelqu'un d'autre (membre du SEL ou pas).

SEL TauschnetzSee (Morat)

Le GA compte 5 personnes. Ce SEL est bilingue, ce qui n'est pas simple.

Ils ont préparé un papillon d'information et eu des échos dans la presse. Deux rencontres ont eu lieu. Le SEL espère toucher aussi le Vully et les environs de Chiètres.

UnYverSEL (Yverdon)

Ce SEL se porte bien.

Les soirées mensuelles traitent d'un thème et voient se réunir entre 15 et 35 personnes. Il y a moins de gens en été.

Il a fallu remodeler le GA suite à la démission de 3 personnes. Ils sont maintenant 5 pour animer UnYverSEL.

Soirées lecture : chaque personne apporte un livre et en parle aux autres.

Ce SEL réfléchit à l'utilisation du site, ils ont peu donné d'explications. Chaque mois, les membres reçoivent une invitation avec la proposition d'aller sur le site (lien vers des annonces).

SEL des Dranses

Ce SEL aura un an le 6 décembre. Il a démarré avec une trentaine de personnes mais voit une diminution des nouveaux membres.

Il y a eu des changements dans le groupe d'animation et il ne reste que trois personnes.

Le GA réfléchit à comment trouver de nouveaux membres et à retrouver les anciens membres qui ne se sont jamais connectés au site.

Les personnes sont satisfaites des soirées et des échanges qu'ils font.

Ce SEL a foncé tête baissée à sa création et observe maintenant un certain essoufflement.

Projet de s'associer à la maison de quartier pour la Fête des 5 Continents qui a lieu au mois de juin, dans le but de se faire connaître.

SEL de la Côte

Cette année, ce SEL a changé de nom. Il a aussi organisé l'InterSEL créatif le 2 septembre.

Il a accueilli 22 nouveaux membres. La fréquentation des soirées est stable, environ 20 personnes chaque mois. Lors de ces soirées, les membres peuvent recevoir de l'aide sur Internet grâce au wifi.

Il y a eu un accompagnement lors du passage au nouveau site.

L'AG a réuni 25 personnes, c'était très constructif.

Deux nouvelles personnes sont membres du GA.

Une réflexion est menée sur l'accompagnement des nouveaux membres : faire preuve de bienveillance sans verser dans le maternage ou le harcèlement, ce n'est pas évident.

Un commentaire sur l'utilisation du site : les annonces s'archivent automatiquement après 3 mois, si les personnes ne les renouvellent pas, on ne les trouve plus (particulièrement pour les offres de prêt).

Ce SEL noue beaucoup de contacts lors des marchés. Les personnes intéressées reçoivent alors la newsletter durant 3 mois, si elles ne donnent pas suite, elles ne sont pas relancées.

Les liens se font mieux si la personne vient à une soirée avant de s'inscrire.

SEL Uvrier – Saint-Léonard

Au lieu de faire un groupe de réflexion qui dure plusieurs mois, des personnes intéressées ont invité Mim et André durant une journée pour créer le SEL. Celui-ci fait partie du mouvement de transition Uvrier – Saint-Léonard. Chaque événement du mouvement de Transition sera en même temps une rencontre du SEL.

VI. Comptabilité en francs

Laurence du SEL de la Côte et Loriane du SEL des Dranses ont vérifié les comptes.

Avoir en caisse au 31 octobre : Fr. 599.-

Il n'y a ni compte bancaire, ni compte postal.

VII. Financement du site

En 2016, il avait été décidé qu'une tranche de 3 heures serait rémunérée une heure et qu'un ajustement pourrait être décidé à l'AG2017.

Les heures passés à travailler sur le site n'ont pas été comptées. Pour rémunérer le temps de tests, Mim propose le paiement de 10h pour les personnes qui se sont fortement impliquées et 5h pour les personnes qui n'ont pas contribué pendant toute la période.

Personne	Nombre d'heures rémunérées
Mim	200 heures en 2016 200 heures en 2017
André	2 heures par mois (pour la gestion du site) 10 heures (pour des tests)
Brigitte (SEL Sarine)	2 heures (pour l'amélioration des textes) 10 heures (pour des tests)
Fabrizia (SEL d'Hérens)	10 heures (pour des tests)
Loriane (SEL des Dranses)	10 heures (pour des tests)
Ibrahim (SEL Sarine)	10 heures (pour des tests)
Marie (SEL Glânois)	5 heures (pour des tests)
Jean-Louis (SEL Sous-Gare)	5 heures (pour des tests)

En vert, les heures déjà rémunérées avant l'AG. En noir, rémunérées après l'AG d'EnLien.

L'Assemblée générale décide de rémunérer les heures indiquées en unités SEL.

Mim a dû geler son activité indépendante car ce travail lui a pris beaucoup de temps. Elle veut noter ces heures comme heures de travail vis-à-vis des impôts. Mais dans le futur, elle ne pourra pas travailler à 80 % pour les SEL.

Fabrizia rappelle que tous les SEL demandent une cotisation. Celle-ci pourrait-elle servir à payer un informaticien ?

Brigitte rapporte que le SEL Sarine investit cette cotisation dans une assurance RC, exigence pour occuper la salle dont il bénéficie. Une partie de cet argent pourrait servir à payer un informaticien pour faire le site, ou en tout cas des améliorations.

Geneviève mentionne que certains SEL ne demandent pas de cotisation. Cela pourrait changer en vue d'un tel financement.

Marcel rappelle que tous les SEL bénéficient de prestations, mais certains ne perçoivent pas de cotisations. Au début, lors de la mise en place du SEL glânois, la cotisation était de Fr. 12.-/an.

Une demande d'aide informatique pour la nouvelle plateforme a été publiée. Une personne s'était proposée mais n'accepte pas le principe 3h = 20 unités SEL. En outre, il est difficile pour Mim d'imaginer former une personne pour l'aider car cela lui prendrait beaucoup de temps et nécessite des compétences poussées.

Marcel relève que ces dernières années, le site a failli s'écrouler et c'est toujours Mim qui a assuré seule. Le groupe de travail mandaté n'a pas pu être efficace. Il encourage à ce qu'EnLien paie ses arriérés à Mim.

Brigitte propose un vote pour attribuer les Fr. 600.- en caisse à Mim pour le travail effectué.

Marjolaine relève que cette somme est faible en regard du travail effectué. Elle propose de fixer une rémunération pour Mim et de la répercuter sur les membres.

Mim est plus favorable à un financement participatif et libre.

Jean-Louis est favorable ; il estime qu'il faudrait environ Fr. 4'000.-, cela fait Fr. 7.-/membre.

Brigitte propose de mettre une tire-lire à chaque réunion de chaque SEL.

Mim est plus favorable à un versement sur un compte.

La tire-lire laisse à craindre que les gens ne comprennent pas la présence d'argent. Mais il faudrait leur faire remarquer qu'on ne peut pas payer 80 % de travail en unités SEL.

Il faudra annoncer le nombre d'heures réel et proposer une page sur laquelle Mim indique qu'on peut lui verser quelque argent pour le passif.

L'AG EnLien accepte à l'unanimité que Mim mette en ligne une page sur laquelle elle indique son numéro de compte pour un versement volontaire, avec mention travail du site, qui sera affichée de décembre 2017 à février 2018.

L'AG EnLien décide à l'unanimité que les Fr. 600.- en caisse reviennent à Mim avec effet immédiat en signe de reconnaissance.

Il faudra communiquer aux membres qu'un tiers du travail sera payé en unités SEL et que cette situation devra rester exceptionnelle.

Les membres ont aussi la possibilité d'offrir quelque chose à Mim.

VIII. Cotisation et contribution

Situation actuelle : Fr. 50.-/an/SEL + 15 minutes par séliste.

Marcel propose que les SEL importants paient plus que les petits...

André rappelle que rien n'empêche de payer plus que Fr. 50.- Ce versement s'effectue en liquide ou sur le compte de Mim et André.

L'AG EnLien maintient la contribution à au moins Fr. 50.-/SEL/an dès la deuxième année + 15 minutes/séliste.

IX. Groupe de gestion

André et Mim s'occupent de l'association.

Actuellement, le groupe de gestion dirige l'activité de l'association et applique les décisions de l'AG. Il doit être composé de délégués de chaque SEL et, de fait, il se confond avec l'AG EnLien. Le groupe de gestion peut déléguer des tâches, créer des groupes de travail et confier des mandats.

Nomination d'un groupe de travail ou modification des statuts ?

On ne peut légalement pas modifier les statuts car cela n'était pas à l'ordre du jour. Les statuts pourraient être modifiés lors de la prochaine AG.

En attendant, un groupe de travail pourrait être nommé ; il ne se réunirait pas forcément physiquement. Le but est de gagner en souplesse de fonctionnement et de ne pas avoir besoin de passer devant l'AG pour chaque petite modification. Le groupe de travail pourrait réfléchir aux changements de statuts.

Il y avait un groupe éthique mais il n'a pas fonctionné. Il faudra que Mim et André définissent les tâches de ce groupe. **Mim proposera un texte pour la Newsletter.**

Brigitte est d'accord que cela soit proposé à tous les membres, mais alors il faudrait s'assurer que le GA est d'accord.

Pause repas

Election des vérificateurs des comptes pour 2018

L'AG EnLien élit Marcel et Brigitte comme vérificateurs pour 2018.

Site en allemand

Marcel Bischof (absent ce jour) a demandé à avoir le site en allemand et s'est engagé à faire les traductions. Le SEL TauschnetzSee a vu le jour en septembre. Sur le site, on devrait pouvoir choisir entre le français et l'allemand, mais cela ne fonctionne pas pour le moment.

C'est un énorme effort technique pour seulement une dizaine de personnes concernées.

Sylvia propose de mentionner que c'est une évolution future possible.

Le SEL de Morat compte sur Marcel Bischof pour les traductions ; elles sont en attente.

Il faudrait une plus forte implication du SEL TauschnetzSee. En attendant, Mim va désactiver le module en allemand pour que le site fonctionne et que ce SEL prenne vie.

Marcel Pasquier note que le fonctionnement du site est en français. Ce serait bien que cela reste ainsi, au moins durant cette année. La page d'accueil du SEL TauschnetzSee pourrait avoir un texte en français et sa traduction.

X. Proposition de règlement

André note les corrections apportées au règlement.

Quelle est la distinction entre InterSEL et les autres SEL sur la plateforme ? En fait, l'espace InterSEL permet les interactions entre les SEL utilisant la plateforme.

II.4 "être approuvé par l'administrateur de la plateforme EnLien." **Cela sera à reformuler pour être en accord avec les statuts modifiés en 2018.**

Qui paierait une nouvelle contribution, un nouveau développement du site ? Il conviendrait que les SEL se mettent d'accord entre eux avant l'échange.

L'AG approuve à l'unanimité les modifications du règlement.

XI. Nouvelles InterSEL

- EnLien regroupe 22 SEL sur les 32 qui existent en Suisse romande.
- SELSuisse pourrait être administré par André, avec d'autres. Ils feraient ainsi les mises à jour nécessaires. Il faut que l'administrateur de chaque SEL l'inscrive sur ce site.
- La banque de temps est un projet en cours.
- La charte des SEL est en cours de rédaction par le SEL Sous-Gare.
- InterSEL 2018 sera organisé par le SEL d'Hérens.
- Le projet de SEL professionnel a été arrêté car c'est trop compliqué juridiquement.
- Community Forge a adressé son PV. Il y a une volonté de se réunir au-delà des frontières. EnLien y aura peut-être un compte, ce qui permettra aux sélistes EnLien d'y avoir accès.

XII. Travaux sur le site

Mim présente quelques nouveautés qui seraient intégrables sur le site.

- Carte interactive avec les profils et les annonces
- Possibilité de séparer les biens des services (ou de faire une arborescence, à réfléchir)
- Divers types de catégories

D'autres améliorations sont souhaitables, comme gestion des membres, mais il faut trouver le temps pour les réaliser.

Certains sélistes veulent préserver leur anonymat. Peut-on les obliger à remplir toutes les rubriques lors de leur inscription ? Il faut de la transparence. Il est difficile d'imaginer faire des échanges si on n'a pas vraiment confiance dans le groupe. Il faudrait mettre l'accent là-dessus lorsqu'on accueille de nouvelles personnes dans les SEL.

XIII. Favoriser les services

L'idée de séparer les biens des services est peut-être bonne.

Erel rapporte que cela soulève des réactions : pourquoi séparer ? Pourquoi stigmatiser ainsi l'échange de biens ? Des liens se créent aussi autour de ces échanges.

On observe souvent des dizaines d'annonces pour des articles, cela envahit le reste. En outre, le lien ne se crée que si on se voit pour l'échange, ce qui n'est pas toujours le cas.

Brigitte rappelle qu'il s'agissait de séparer dans les catégories.

Marjolaine trouve que c'est réducteur, et que certaines annonces seraient difficiles à classer d'un côté ou de l'autre, en particulier tout ce qui est artisanat.

Les personnes présentes sont plutôt favorables à revoir les catégories qu'à séparer les annonces proposant des biens et celles proposant des services.

Différentes idées sont émises.

Ne pas renommer les catégories auxquelles les membres sont maintenant habitués, mais d'ajouter "bien", "service" ou "savoir-faire" tout comme on a "offre", "demande" ou "prêt".

La discussion n'apporte pas de solution. Un groupe de travail sur ce sujet se forme, il est composé de Brigitte, Erel et Francine.

XIV. Divers et questions

Nombre d'annonces par page

Il sera désormais de 50 annonces.

Route des SEL : faut-il un compte commun ou un compte pour chaque SEL ?

Les utilisateurs courant de la Route des SEL ne sont pas présents ce jour pour en parler. Un groupe de réflexion composé de Geneviève du SEL Sarine, Geneviève du SEL Glânois et d'autres personnes (Yviane?) pourrait être créé.

Est-ce que les échanges InterSEL diminuent l'économie locale de son propre SEL ?

Au contraire, cela permet de bons échanges. Mais peu importe, car finalement, c'est l'économie SEL qui est gagnante dans ces échanges.

SEL Lausana

Il regroupait, en une espèce de sous-InterSEL, les SEL de la région de Lausanne. Il n'existe plus en tant que tel.

Retirer les membres inactifs

Mim préparera un pas-à-pas pour expliquer comment faire. Elle l'enverra par courriel.

Validité des annonces

En particulier pour les prêts, le délai actuel de 3 mois est trop court.

Mim signale qu'il n'est pas possible de faire un changement pour une seule catégories.

Journée des alternatives

Elle aura lieu le 10 décembre de 10h à 18h à Bulle. Ce sera une journée festive.

Positivons

Erel a accueilli une vendéenne dans le cadre de la route des SEL. Elle a été très impressionnée du nombre de SEL en Suisse romande.

La séance est levée à 17h34

PV Gwendoline